

MAPS - Master Art dans la sphère publique

INSCRIPTION ADMISSION 20/21

CONDITIONS PRÉALABLES

L'accès à la formation Master HES-SO en arts visuels requiert des candidat·e·s de remplir les conditions suivantes:
Diplôme Bachelor ou formation/expérience jugées équivalentes.

DOSSIER

Le dossier d'admission doit être composé de:

- > une lettre de motivation, centrée sur l'expérience artistique et la formation précédente du ou de la candidat·e, exprimant le but pédagogique recherché ainsi que son intérêt artistique et théorique dans la sphère publique (max. 2 pages);
 - > un curriculum vitae complet;
 - > une proposition de projet, mettant en exergue le questionnement de la recherche que le ou la candidat·e prévoit de développer durant son Master et ses références dans ce domaine (max. 3 pages);
 - > un portfolio comprenant des travaux et projets récents;
 - > une lettre de recommandation;
 - > le formulaire d'inscription dûment rempli;
 - > des photocopies ou scans des diplômes et certificats;
 - > une photocopie ou un scan d'un document d'identité (passeport ou carte d'identité).
- Il est nécessaire de joindre à ce dossier une preuve de paiement de la taxe d'inscription.

POSTULATION

Les candidatures doivent être adressées par e-mail (PDF) à secretariat@edhea.ch.

DÉLAI D'INSCRIPTION

Les candidat·e·s doivent soumettre leur dossier en anglais ou en français d'ici au **3 avril 2020**.

TAXE D'INSCRIPTION

La taxe d'inscription aux admissions s'élève à CHF 150.-. Le non paiement de cette taxe entraîne la nullité de l'inscription du ou de la candidat·e.

HES-SO Valais-Wallis | Route du Rawyl 47 |

1950 Sion

IBAN : CH29 0076 5001 0248 0781 0

SWIFT / BIC : BCVSCH2LXXX

Mention EDHEA lors du paiement

ENTRETIEN

La commission d'admission sélectionne les candidat·e·s, pour un entretien individuel, sur la base de leur dossier et de leur projet de recherche. Les entretiens ont lieu les **5 et 6 mai 2020**. Les candidat·e·s sélectionné·e·s seront averti·e·s par email de la date et de l'heure de l'entretien.

Les candidat·e·s qui ne sont pas résident·e·s suisses peuvent être interviewé·e·s par Skype.

Le comité d'admission juge les candidatures sur la base du dossier, de l'entretien et du projet de recherche. Les résultats seront communiqués individuellement par courrier.

ADMISSION

Les personnes intéressées, si elles sont retenues, doivent confirmer leur inscription par écrit à l'administration de l'EDHEA au plus tard le **29 juin 2020**.

Les candidat·e·s de l'international qui ont besoin d'un visa doivent contacter Patricia Comby par email (patricia.comby@edhea.ch) au moment de l'admission afin de commencer le processus de visa.

ENTRÉE 2020/21

L'année académique débute le **lundi 14 septembre 2020**.

TAXE D'ÉTUDES

Écolage: CHF 500.-/semestre
(CHF 1000.-/année académique)
Contribution aux frais d'études et autres prestations: CHF 350.-/semestre
(CHF 700.-/année académique)

ÉGALITÉ DES CHANCES

Dans ses procédures d'admission, l'école s'engage à ne porter aucune discrimination à l'égard du sexe, de l'âge et de l'origine des candidat·e·s.

MAPS - Master Art dans la sphère publique

INSCRIPTION ADMISSION 20/21

MADAME

MONSIEUR

PRÉNOM	NOM
DATE DE NAISSANCE	NATIONALITÉ
ADRESSE	TYPE DE PERMIS DE SÉJOUR
CODE POSTAL	VILLE
CANTON	N° AVS (résident·e·s suisses uniquement)
TÉLÉPHONE	E-MAIL
LANGUE MATERNELLE	SKYPE (personnes extérieures à la Suisse)

FORMATION(S) ANTÉRIEURE(S)

DIPLOME(S) ET ÉTABLISSEMENT(S)	DÉBUT ET FIN (ANNÉE)	ANNÉE D'OBTENTION DU TITRE	DOMICILE AU MOMENT DE L'OBTENTION DU TITRE

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

ÉTABLISSEMENT(S)	DÉBUT ET FIN (ANNÉE)	FONCTION

Pour les personnes qui ont déjà été inscrites dans une HES ou une université en Suisse:

Numéro de matricule:

Je désire poser ma candidature à l'admission du programme Master en arts visuels 2020-2021 de l'EDHEA (délai d'inscription: 3 avril 2020, entretiens: 5 et 6 mai 2020)

En soumettant ce dossier de candidature à la HES-SO, je certifie l'exactitude de toutes les données y figurant et j'accepte que celles-ci soient traitées dans le cadre de la HES-SO, dans le respect de la législation sur la protection des données. J'autorise la HES-SO (ou la haute école) à requérir des informations complémentaires dans le cadre du traitement de ma candidature auprès des écoles préalablement fréquentées et j'autorise ces dernières à fournir les informations me concernant. En cas de refus, nous vous demanderons des documents supplémentaires pouvant entraîner des délais dans le traitement de votre dossier. Attention: toute information erronée ou remise de document falsifié peut conduire au refus définitif d'admission, à l'annulation de l'immatriculation, respectivement l'exclusion de la HES-SO.

LIEU ET DATE

SIGNATURE

Ce formulaire est à joindre au dossier de candidature.